

chimie

UNIFIEE

Fédé Unie Chimie

CHIMIE

spécial
adhésions

PHARMACIE

PLASTIQUES

CAOUTCHOUC

VERRE

PETROLE

Nouvelle Série N°11 — NOVEMBRE 1973

un geste à faire

Voilà enfin ce numéro de Chimie Unifiée dont on a tant parlé. Ce numéro dont les pages centrales sont destinées à un de tes camarades de travail non syndiqué. Ainsi, demain, grâce à toi, la Fédération des Industries Chimiques peut être une organisation plus forte, plus organisée, donc plus efficace.

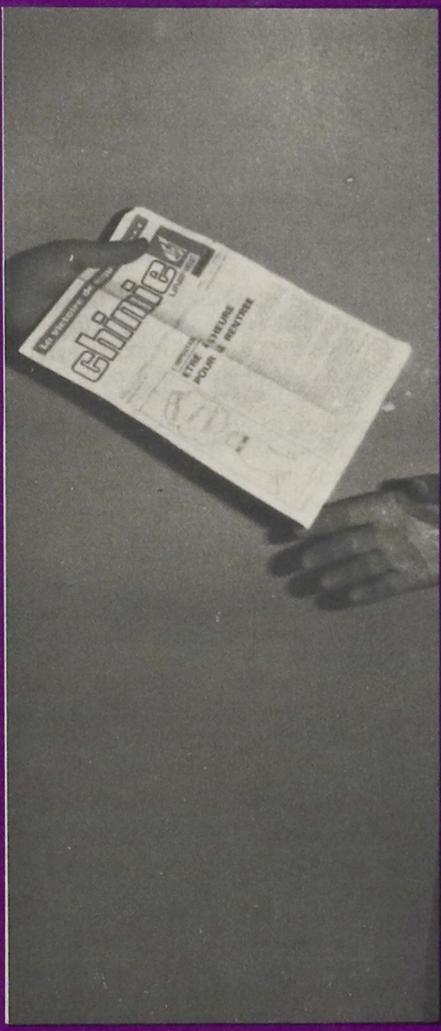
C'est un petit geste qui t'est demandé, un geste bien moins important que celui que tu effectues à certains moments quand il faut agir, quand il faut faire grève.

Pourtant, c'est un geste indispensable qui, demain, peut garantir des résultats plus importants encore à l'action syndicale si, par tes arguments convainquants, un travailleur supplémentaire vient grossir les rangs de la Fédération. Et demain, par ce geste répété des milliers de fois, ce sont des milliers de nouveaux adhérents qui apporteront leur soutien à la FUC.

Bien sûr, rien n'est facile. Peut-être même te rappelles-tu les circonstances qui t'ont conduit à adhérer à la section syndicale CFDT et à la politique d'action collective que cela sous-entend. Des réticences sont à vaincre, des difficultés à surmonter. Pour cela un certain nombre d'arguments figurent dans ce journal. Mais nous sommes persuadés que toi-même tu es capable de répondre avec ton expérience à toutes les objections qui pourraient surgir contre l'adhésion.

Donner les pages centrales de ce journal autour de toi, voilà le geste à faire.

alors fais-le.



Si on te dit :

Je n'ai pas besoin du syndicat. Je peux me débrouiller tout seul... et puis je veux être libre.

Le Syndicat ne joue pas son rôle, il fait de la politique et n'est pas indépendant.

Je me syndiquerai lorsqu'il n'y aura qu'un seul syndicat, les syndicats ne s'entendent pas.

Tu peux répondre :

OUl, pour ses petits problèmes particuliers, c'est quelque fois possible de se défendre seul.

Mais, dès que ces problèmes prennent une certaine importance cela s'avère de plus en plus difficile et toute solution individuelle risque de léser un autre camarade de travail. Et puis au-delà de ses difficultés personnelles, n'y a-t-il rien d'autre ?

Si chacun avait prétendu vouloir se défendre individuellement, l'ensemble des salariés bénéficieraient-ils aujourd'hui des quatre semaines de congé, de la retraite, du paiement de tous les jours fériés, de la réduction du temps de travail ? etc.

C'est la lutte collective qui nous a permis d'obtenir de meilleures conditions d'existence et non pas l'action individuelle et isolée de certains.

L'homme VÉRITABLEMENT LIBRE, c'est celui qui n'hésite pas à CHOISIR et à PRENDRE SES RESPONSABILITÉS pour se défendre AVEC les autres.

Celui qui ne veut pas adhérer, sous prétexte de rester libre, doit savoir qu'il choisit d'être seul, d'être en dehors de l'action commune. Mais alors..., pour être honnête, il devra refuser tout ce qui est obtenu par d'autres que lui ! C'est dire qu'il devrait refuser beaucoup de choses.

Il ne faut pas céder à l'égoïsme.

Il faut être solidaire de ceux qui luttent pour le bien de tous.

LA politique, c'est la gestion des affaires publiques, ces affaires nous concernent tous : nous ne pouvons pas nous en désintéresser.

Le syndicalisme veut créer une société plus juste, plus humaine, où les intérêts des travailleurs soient respectés ; il doit donc s'intéresser à la politique car, aujourd'hui, compte tenu de l'intervention toujours plus importante de l'Etat dans presque tous les domaines, la moindre de nos revendications prend un caractère politique.

En effet, nos demandes d'augmentation des salaires se heurtent à la politique du Gouvernement, de même que la réduction de la durée du travail, de la retraite.

Il en est de même de l'enseignement, des allocations familiales, du logement, des impôts, de la santé... car c'est le Gouvernement qui décide de tout ce qui doit être fait en cette matière. C'est lui qui détient les crédits. C'est également lui, en fin de compte, qui peut faire voter les lois sur les congés payés, les pouvoirs des Comités d'Entreprise, les droits syndicaux etc.

Seulement, il y a une grande différence entre :

« être au service d'un parti » et « s'intéresser aux problèmes politiques qui conditionnent la vie du pays et, donc, la nôtre ».

• Or, la C.F.D.T. n'est au service d'aucun parti ; elle se préoccupe seulement des grands problèmes dont chacun de nous est tributaire, et qui conditionnent l'avenir des travailleurs.

LA C.F.D.T. l'a déclaré à plusieurs reprises : ELLE EST FAVORABLE A L'UNITE SYNDICALE, et elle a toujours fait le maximum pour créer les meilleures conditions pour la réaliser.

Mais cette unité ne doit pas se faire n'importe comment, car elle risquerait de ne durer qu'un temps très court, et alors, si une scission devait avoir lieu, elle créerait des conditions beaucoup plus néfastes que celles que nous connaissons aujourd'hui.

Mais la situation actuelle ne doit en aucun cas être un obstacle à l'adhésion syndicale... et surtout pas pour ceux qui désirent qu'il n'y ait qu'un seul syndicat ! Ces camarades se doivent d'entrer dans les syndicats actuels pour y faire partager leur souci légitime et pour contribuer, de par leur action, à cette unification syndicale. Ce n'est pas en effet de l'extérieur, en critiquant seulement, qu'ils feront évoluer les choses, mais c'est bien de l'intérieur qu'ils pourront avoir une influence valable et convaincre ceux qui seraient les plus hésitants.

Quant à ceux qui disent que les syndicats ne s'entendent pas, on peut leur répondre qu'il ne faut pas noircir le tableau à plaisir et que, s'il est vrai que, sur certains points idéologiques et sur certaines méthodes d'action, il existe des divergences entre les syndicats, il n'en est pas moins vrai que, sur tous les grands problèmes et pour toutes les luttes importantes, la CFDT et la CGT s'entendent très souvent...

Nouvelle Série N°11 — NOVEMBRE 1973

**Un camarade de bureau, de labo,
d'équipe de service, vient de vous
remettre ce journal.**

**Il l'a fait parce qu'il est syndiqué
à la Fédération Unifiée des Industries Chimiques CFDT et qu'il pense que vous ne pouvez plus rester inorganisé.**

Ce n'est pas un geste qui veut vous contraindre, il veut simplement vous aider à réfléchir.

Prenez au moins le temps de le lire et si vous adhérez, chaque mois ce journal sera le vôtre.

Le camarade qui vous a donné ce journal est à votre disposition.

T

out travailleur qui n'a pas dans sa poche sa carte syndicale a sans doute de bonnes raisons pour cela : Ce qu'il est important de connaître ce sont justement les raisons qui le conduisent à rester un inorganisé.

A la réflexion un certain nombre d'arguments reviennent régulièrement et ils se ressemblent étrangement.



*

E

t pourtant... de multiples exemples nous montrent que la classe ouvrière a pu obtenir de nombreux résultats, la satisfaction de nombreuses revendications grâce à une action syndicale persévérente et journalière.

Ce n'est pas un hasard si actuellement, dans la majorité des conflits, des augmentations de salaires sous des formes autres que le pourcentage traditionnel ont été obtenues. Ce n'est pas un hasard si les notions de réduction de l'éventail des salaires, si l'idée d'une grille unique de classifications font leur chemin grâce à l'action de la CFDT. Ce n'est pas un hasard si dans les entreprises des réductions du temps de travail interviennent, si les conditions de vie et de travail des postés s'a-

méliorent. C'est le résultat d'une action continue et organisée.

*

L

orsque l'on voit tous ces résultats on ne peut affirmer que le syndicat ne sert à rien. Très souvent alors on se rabat sur d'autres arguments qui sont beaucoup moins sérieux et qui relèvent souvent d'images toutes faites. On dit par exemple « le syndicat fait de la politique ». Celui qui dit cela est-il sûr que lui-même n'est pas en train de faire de la politique. Les muets, les silencieux, en un mot les inorganisés ne se rendent-ils pas compte que leur silence, leur abandon, permettent à ceux qui nous gouvernent de mener une politique qui n'a rien à voir avec les intérêts des salariés. L'augmentation des cigarettes, de l'essence, les attaques contre la sécurité sociale, les entreprises nationalisées, tout est politique. Qui peut intervenir sinon le syndicat. L'importance est que l'organisation syndicale ne soit pas dépendante des volontés d'un parti.

Or, pour la CFDT cela peut se vérifier tous les jours, elle n'est ni liée, ni dépendante d'aucun parti politique. Elle est simplement obligée quand les circonstances l'exigent de mener avec les partis politiques un certain nombre d'actions.

*

R

este maintenant le dernier argument, souvent employé, du coût de la cotisation syndicale. Pour les travailleurs qui ont déjà choisi d'être syndiqués cela n'apparaît que comme un prétexte. Ils savent eux ce que coûte l'action syndicale. Car l'action syndicale dépasse de très loin le cadre de l'usine ou du bureau. Le syndicat ce n'est pas simplement les délégués élus dans l'entreprise ou le labo, dans l'atelier ou le bureau. Le syndicat c'est un ensemble très complexe dans lequel adhérents et militants agissent dans des structures qui ont besoin

d'argent pour fonctionner et défendre véritablement les travailleurs.

Il faut informer les adhérents, les travailleurs, former les militants.

Que représente finalement 1 % du salaire à verser chaque mois pour assurer le fonctionnement de cet ensemble qui ne peu et doit vivre que sur les cotisations payées par ses adhérents si le syndicat veut rester indépendant.

Le patronat cotise lui une organisation syndicale et ne le fait-il pas sur le dos de l'ensemble des salariés.

*

C

omme on le voit, beaucoup des arguments avancés pour ne pas être syndiqué sont des arguments contre lesquels les objections ne manquent pas. Il y a plus important. Le travailleur non syndiqué se pose t-il la question de savoir quelles conséquences peut avoir son geste et dans quelle situation il se trouve. Il n'y a que deux façons de se situer vis à vis de l'action syndicale et donc vis à vis de la progression de la situation de tous les salariés. Ou l'on est un frein, ou l'on est un accélérateur.

Es-tu l'accélérateur ou le frein de l'action syndicale?



*

Pour être un frein, cela est facile. Il suffit d'accepter consciemment et sans scrupule les résultats d'un action syndicale à laquelle on ne participe même pas. Tirer les marrons du feu comme on dit ou jouer les pique-assiettes.

Il suffit aussi de penser qu'aujourd'hui encore il est possible de s'en tirer tout seul même si pour le faire on doit freiner l'avance de tous et donc ralentir finalement sa propre progression.

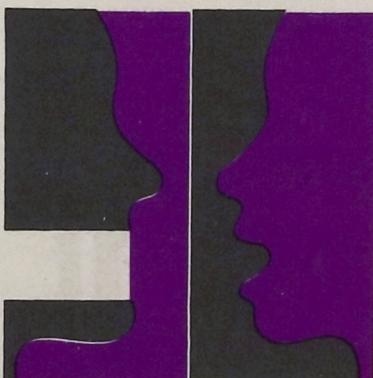
Il suffit enfin de ne pas payer régulièrement une cotisation syndicale.

On peut par contre choisir d'être un accélérateur et ce n'est pas difficile. Il suffit pour cela de participer sans contrainte en gardant toute sa personnalité, à l'action de l'organisation syndicale CFDT, aussi bien grâce à la cotisation mensuelle, que grâce à sa présence active dans le syndicat.

Ainsi, chacun, parce qu'il vit au milieu de la communauté humaine que représente l'entreprise, doit un jour ou l'autre se poser cette question « Suis-je un frein... ou un accélérateur à la progression de tous mes camarades de travail ? ».

Cette question posée, vient alors l'heure du choix. Ou on décide de s'exprimer, ou on décide de rester baonné.

Il faut choisir.



Dans le second cas, il n'est plus question de pouvoir intervenir sur son rendement, sur ses cadences, sur le choix de son encadrement, c'est repousser de plusieurs années encore une évolution possible des structures périmentées de l'entreprise capitaliste, incapable de garantir l'emploi.

Dans le premier cas par contre, tout est différent, le baillon saute, l'action collective de tous les travailleurs permet de gagner. La participation de tous à l'élaboration des revendications et des méthodes les mieux adaptées pour les faire aboutir change radicalement le rapport des forces au sein de l'entreprise. Des choses deviennent possibles qui ne l'étaient pas auparavant. On choisit d'être libre et responsable.

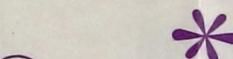
dont chaque travailleur sent le poids sur ses propres épaules et à son détriment. Les travailleurs de Michelin, de Rhône-Poulenc l'ont déjà compris mais il faut aller encore plus loin, être encore plus nombreux.

Il faut dans le premier temps que tous ceux qui font confiance à la CFDT en votant pour elle dans les élections de délégués rejoignent ses rangs.



S'ils craignent justement le nombre, s'ils craignent d'être noyés dans la CFDT, de devenir des adhérents anonymes qui n'auront plus leur mot à dire, si c'est en définitive, leur seule et véritable opposition à l'adhésion, alors qu'ils se rassurent. L'une des caractéristiques de la CFDT est de vouloir réaliser au maximum la démocratie dans les faits. Cela est difficile et riche car la démocratie est comme un idéal, une chose vers laquelle on tend sans jamais l'atteindre complètement. Et puis la CFDT qui veut bâtir une société dans laquelle chaque travailleur pourra intervenir serait mal venue de ne pas commencer par essayer de vivre à l'intérieur de sa propre maison, les principes qu'elle souhaite voir instaurer dans la société toute entière.

Chaque travailleur inorganisé doit se rendre compte qu'en définitive le meilleur moyen d'être libre c'est encore d'agir dans une organisation syndicale ou il peut sans rien perdre de sa personnalité s'exprimer, se former, agir, en un mot vivre alors.



On choisit aussi d'être en définitive plus nombreux, donc plus fort, et ce ne sont pas des paroles en l'air.

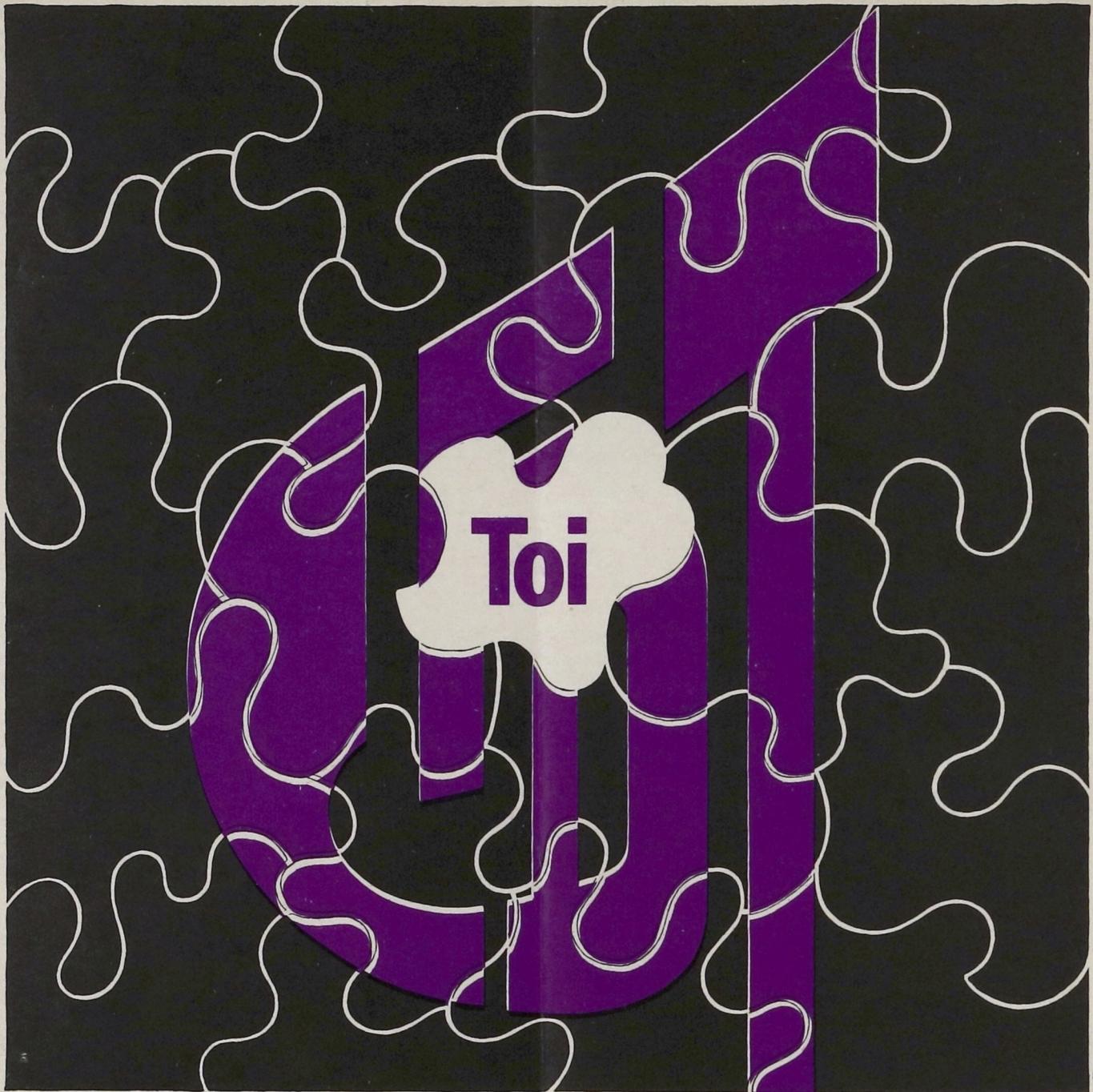
Plus nombreux, plus forts.



Enlever le baillon, rejoindre la Fédération Unifiée des Industries Chimiques CFDT, c'est un geste important. C'est, en effet, décider de rejoindre une organisation en progression constante, dont le dynamisme n'est pas à démontrer, les conflits récents l'ont prouvé, au JOINT-FRANÇAIS, chez HUTCHINSON, chez PECHINEY à NOGUES-RES, mais c'est aussi rejoindre l'I.C.F. Fédération Internationale de la Chimie, à laquelle adhère la FUC-CFDT est qui regroupe elle 4 millions de travailleurs de nos industries de toutes les parties du monde. C'est donc se donner les moyens de mener demain des actions importantes contre les grandes sociétés multinationales



Toi aussi prends ta place parmi nous.



HEBDÔMAD

Toi aussi prends ta place parmi nous.

Bulletin d'adhésion

Nom Prénoms

Qualification :

Entreprise :

Déclare adhérer à la Fédé-Unie-Chimie CFDT

remets ce bulletin à un délégué CFDT,

où retournes le à FUC CFDT 26, rue Montholon . Paris 9ème



A quoi sert le syndicat... le patron, de toute façon, donne ce qu'il veut bien donner.

Qu'est-ce que ça me rapporte, de toute façon, j'ai les mêmes avantages que les autres.

Payer tous les mois une cotisation au syndicat, c'est trop et elle est trop chère.

Aujourd'hui tu profites des congés payés, des retraites, des assurances sociales, de la réduction du temps de travail, du paiement de tous les jours fériés, des congés pour ancienneté, pour mariage, pour décès, pour conseil de révision, de compléments de salaire pour maladie, accident, maternité, des heures majorées au-dessus de 40 heures et pour travail du dimanche, d'une prime d'ancienneté, des indemnités de vacances et de fin d'année, etc, sans oublier les Comités d'Entreprises, les Délégués du Personnel, les Comités d'Hygiène et Sécurité, les caisses de retraites, les caisses de chômage, les conventions collectives, etc.

Et tu crois que tous ces droits et ces avantages sont arrivés tout seuls, sont tombés du ciel ou ont été accordés bénévolement et gentiment par les patrons ?

Tu sais très bien qu'il a fallu des dizaines d'années de luttes extraordinaires, qu'il a fallu que des milliers de militants se dépensent sans compter, que certains mêmes y laissent leur vie pour que toi et moi nous puissions profiter aujourd'hui de ces droits.

Tu sais qu'aujourd'hui encore, il faut agir, il faut se battre (Mai-Juin 1968) pour arracher quelques améliorations. Ce n'est pas par plaisir que les travailleurs font grève... Ils y sont contraints et forcés par l'intransigeance patronale...

Et, lorsque les patrons cèdent, c'est qu'ils sentent que devant la détermination et la volonté des travailleurs, ils ne peuvent plus reculer.

Eh oui, camarade... c'est bien vrai... et c'est bien là l'anomalie, l'injustice, le drame de cette situation créée, voulue et entretenue par ceux qui craignent l'action des hommes et des femmes organisés, par ceux (patrons ou gouvernement) qui savent que la force syndicale devient de plus en plus une réalité puissante avec laquelle il faut maintenant compter, mais qu'il faut à tout prix stopper, freiner, amoindrir et, si possible, liquider, ne serait-ce que momentanément.

Et pour cela, tout est bon ; et une de leurs armes est de faire profiter à **TOUS** ce qui a été obtenu par **QUELQUES-UNS**. Mais cela peut avoir des limites... et, déjà, dans certains pays, les avantages obtenus par le syndicat sont uniquement réservés aux salariés syndiqués.

Par ailleurs, crois-tu, camarade, que ta position soit honnête ? N'est-elle pas plutôt instable comme celle du gars qui, pour ne pas payer, voyage sur les tampons du train ?... Attention, il y a des risques !...

Tu reconnais que le syndicalisme apporte des avantages dont tu profites, tu comprends que ces avantages sont proportionnés à la force du syndicat...

Alors, sois logique avec toi-même ! Tu ne peux pas continuer d'approuver en spectateur, de bénéficier de la lutte des autres : **TU DOIS PARTICIPER** et ainsi contribuer aux nouveaux succès que, **TOUS ENSEMBLE**, nous serons à même d'obtenir.

En 1905 les syndicalistes payaient déjà une journée de salaire par mois, soit **3 % de leur salaire mensuel**. En 1973 l'objectif de la CFDT est une cotisation égale à **1 % du salaire réel mensuel net**. Le **minimum** est fixé à 0,65 % pour 1974.

A l'étranger les syndicats sont forts et puissants et pourtant ils pratiquent des cotisations souvent supérieures à celles demandées par la CFDT. Japon : de 1,5 % à 2 % - Canada Québec : 2 heures de salaires par mois - Yougoslavie : 0,60 % - Allemagne RFA : 2 % - Luxembourg : 1 % - Belgique 1,5 %.

La cotisation est **l'UNIQUE** ressource de l'organisation syndicale pour payer :

L'information, la formation, des militants, les frais de procès, l'équipement, les locaux, le téléphone, etc., les salaires des permanents, des secrétaires.

La CFDT c'est aussi sa caisse de grève.

Tu gagnes 1 500 F par mois...

Le syndicat demande 15 F.

Cela représente 6 gauloises par jour ; 1 tiercé par semaine.

Le tiercé c'est... la chance

La gauloise... de la fumée
Ta cotisation par contre, c'est le prix de notre indépendance, de notre liberté, de la défense de nos revendications.

Les patrons, eux, le savent bien. Ils sont syndiqués, ils paient de très fortes cotisations.

L'organisation patronale emploie 6 500 salariés permanents à tous les niveaux. Elle a un budget global de 60 milliards.

Depuis 1972, le patronat de la métallurgie a sa caisse anti-grève.

Proche Orient

Pour la CFDT, il n'y a pas de solution militaire.

Dans un communiqué publié le 6 octobre, la Confédération CFDT rappelle :

«... Le retour à la Paix passe par une négociation dans un cadre international, avec la participation de toutes les parties intéressées. Cela implique, en premier lieu, l'application intégrale de la résolution de l'ONU de novembre 1967, ainsi que la reconnaissance effective des droits nationaux du peuple palestinien, celui-ci doit être associé directement à toute recherche d'une solution durable ...».

Chili - Solidarité

Le régime issu du coup de force militaire continue à réprimer durement tous ceux qui ont soutenu le Gouvernement ALLENDE et particulièrement les travailleurs chiliens.

Les travailleurs français DOIVENT manifester leur solidarité et notamment en participant à la collecte nationale lancée par 18 Organisations. Les fonds doivent être versés à :

« SOLIDARITE CHILI »
10, rue de Solférino
75007 - PARIS — C.C.P. 4-70 PARIS

Chimie : les 40 heures

Le 24 septembre, les syndicats signaient avec l'UIC, un accord qui fixe la durée du travail à 40 heures par semaine dans les Industries Chimiques, au plus tard au 1^{er} novembre 1973. La réduction est faite sans diminution de salaires.

Après le Verre-Mécanique, le Pétrole, l'accord sur les 40 heures est le 3^e accord national sur les 40 heures signé par la Fédération.

Verre - Mécanique

La CFDT n'a pas signé l'accord sur les salaires, elle consulte ses sections syndicales.

L'accord prévoit une augmentation des salaires réels de 4 % au 1^{er} septembre 1973 avec un minimum de 60 francs par mois pour 174 heures et de 0,5 % au 1^{er} novembre 1973 avec un minimum de 15 francs par mois pour 174 heures. Le SMP est porté à 5,48 F au 1^{er} septembre et à 5,51 F au 1^{er} novembre. Le minimum de ressource mensuelle brute garantie pour 174 heures est fixé à 1 250 francs au 1^{er} novembre 1973.

La CFDT demandait que le salaire minimum, coefficient 100 soit fixé à 1 250 F (7,18 de l'heure) pour 174 heures, et à 8 000 F (45,97 de l'heure) au coefficient 880. Elle revendiquait sur les salaires réels 1 % + 130 F.

L'action

Des grèves et des débrayages ont eu lieu ou continuent dans les entreprises suivantes : CHIBRET à Clermont-Ferrand, SAINT-GOBAIN à Chalon-sur-Saône et à Cognac, SOVIREL à Nemours, POLYMER à Strasbourg.

Pétrole : On déclasse

L'accord classifications signé par CGC - CFDT - SCIP et FO porte ses fruits : plusieurs sections syndicales nous signalent que l'application se solde par des déclassements. On comprend mieux pourquoi CFDT et CGT ont refusé leur signature...

SMIC

L'inflation galopante a obligé une nouvelle fois le gouvernement à augmenter le SMIC. Il passe à 5,32 F au 1^{er} octobre 1973.

C'est encore en dessous de 1000 F par mois pour 40 h par semaine.

Lip : pour un principe

Négociations rompues chez Lip de la faute à l'intransigeance des syndicats et des travailleurs disent le patronat et le gouvernement.

C'est faux, C'est sur l'autel du sacro-saint droit de licenciement patronal que 950 travailleurs de Lip risquent d'être au chômage.

Le réembauchage total est possible mais le patronat craint trop l'exemple que cette victoire constituerait pour la classe ouvrière.

Les fusions, la concentration s'accélèrent si demain les travailleurs se servant de Lip exigeaient la garantie de leur emploi ?... Le patronat ne peut le supporter... alors on sacrifie Lip.

Pechiney : ça marche

Une direction qui n'a pas à faire parler d'elle c'est la direction Pechiney. Ses déclarations sur la casse de l'outil de travail... les longs mois de remise en route etc... se révèlent bien être du chantage. Deux et bientôt la troisième série de cuve à aluminium remarchent.

Comme par hasard dès le mois de juillet, en plein conflit, la direction savait déjà qu'il existait un moyen de remettre les cuves en route rapidement même si l'arrêt a lieu en « catastrophe ».

La section CFDT ne pouvait laisser passer sous silence une telle information. On dira encore que la mauvaise foi est toujours du côté des syndicats !!!